Numéro 38
Janvier
2014

Liaison

Bulletin d'information

Commune de Niederschaeffolsheim

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

A l'aube de la nouvelle année, je tiens à vous présenter au nom du conseil municipal, des agents de la commune et en mon nom propre les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2014.

Vous me permettrez d'avoir une pensée pour ceux et celles qui vivent des moments difficiles qui les ont éloigné des fêtes de fin d'année, qu'il s'agisse de maladie ou de détresse.

2013 a été pour notre commune une année de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

2014 est la dernière ligne droite pour l'équipe municipale en place mais aussi son dernier bulletin municipal avec lequel nous espérons vous avoir informé de façon pertinente sur notre vie communale.
Deux échéances électorales vous attendent cette année, les élections municipales les 23 et 30 mars prochains et les élections européennes le 25 mai.
Un changement important est survenu pour les élections municipales pour les communes de plus de 1000 habitants. Nous allons en effet passer du scrutin majoritaire plurinominal avec panachage au scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire. En clair, ceci signifie que nous ne pourrons plus barrer et panacher les noms des candidats. C'est une autre manière d'accomplir notre devoir de citoyen.

La vie communale n'est pas suspendue aux délibérations du conseil municipal, elle dépend largement de la vie associative et de l'investissement de tout un chacun. Aussi je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur engagement tout au long de l'année au bénéfice de la commune, les présidents des associations et les bénévoles qui se dévouent sans compter pour l'animation communale que ce soit pour la sécurité, le sport ou les loisirs.
Merci également à nos secrétaires pour leur compétence, leur disponibilité et l'accueil de nos concitoyens ainsi qu'à nos agents communaux qui font un travail remarquable dans les domaines de compétence de la commune.

Que 2014 soit pour vous porteuse d'espoir, d'accomplissement et de satisfaction.
Bonne année à vous tous.

Le Maire
Fernand Vierling

Les horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30
et le vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
tél. 03 88 73 84 66 - fax 03 88 73 88 68

Permanence du Maire et des adjoints
Tous les lundis à partir de 20h15
– Prière de s'annoncer au préalable au secrétariat de la Mairie –
Email : info@niederschaeffolsheim.fr
Site internet : ***www.niederschaeffolsheim.fr***

Sommaire :

- Mot du Maire
- Délibérations adoptées
- Communiqué du Député Maire
- La semaine du goût
- Sécurité routière
- Les Sapeurs pompiers fêtent leur patronne
- Fête de Noël des seniors
- Un Noël pour les jeunes footballeurs
- Avancement des études du PLU
- La veillée de Noël
- Les Grands Anniversaires
- Le Noël du Cercle Saint Michel
- État civil 2013
- Élections municipales du 23 et 30 mars 2014
- Vœux

Ont participé à l'élaboration de ce numéro

les membres de la « Commission Communication & Publication »

Fernand Vierling, Patrick Geist, Paul Voegele, Rémi Durrheimer, Danielle Schuster, Denise Ohlmann ainsi que Marie Claire Gérard, Virginie Weiss, Eric Wolff.

Conception : Patrick Geist

Prises de vues :
Virginie Weiss, Marc Paulus, Danielle Orcesi, Danielle Schuster, Patrick Geist

Rappel : les procès-verbaux des séances du conseil municipal peuvent être consultés à la mairie ou sur le site Internet de la commune

Compte rendu des délibérations adoptées

Séance du 04 octobre 2013

Retrait du SIVOM de Schweighouse-sur-Moder et Environs : Accord sur le retrait des communes de Grassendorf, Batzendorf, Niederschaeffolsheim, Berstheim, Wittersheim et sur la modifications statutaires.
Compétences communautaires : Décision de reconnaître l'intérêt communautaire du projet «Pôle Gares».
Rapport d'activité 2012 de la Communauté de communes de la Région de Haguenau. Présentation du rapport par le Maire.
Questions diverses :

- Demande de subvention du Tennis-Club : Une subvention de 800€ est allouée au titre de l'aide financière destinée à payer la location relative à l'occupation de la structure de Schweighouse s/Moder durant la période hivernale.
- Travaux sur l'annexe du Presbytère : remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion

Séance du 29 novembre 2013

Voirie et réseaux divers : Versement d'un fonds de concours à la Communauté de commune de la Région de Haguenau concernant l'année 2012 d'un montant de 705,06€ au titre du transfert de charges de la voirie.
Mise à disposition des services du Département du Bas-Rhin pour l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols. Le conseil décide de confier l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol au Secteur Départemental Aménagement et Urbanisme et Habitat du département (SDAUH) à compter du 1er juillet 2014.
Délibération autorisant le Maire à résilier la convention d'urbanisme avec la DDT. Le conseil autorise le Maire à effectuer les formalités pour la demande de résiliation.
Convention pour l'accompagnement de la collectivité dans la mise à jour du document unique de la commune de Niederschaeffolsheim. Le conseil autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.
Presbytère : travaux sur le bâtiment annexe. Les travaux sont confiés à l'entreprise S.G.R. de Niederschaeffolsheim pour un montant de 4.504€ HT.
Attribution de biens communaux vacants. Jean-Marc Schaller a résilié la location d'une parcelle communale « Am Sportsplatz » de 176,20 a. Cette parcelle a été donnée en location à titre de bail à ferme pour une durée de 9 ans à Olivier Daul.
Points divers :

- Décisions modificatives - Virements de crédits. Opérations de virements internes au niveau de la section de Fonctionnement et d'Investissement.
- Les rythmes scolaires. Une réunion d'information sur les rythmes scolaires est organisée le jeudi 5 décembre à l'ESC.
- Aménagement de la voirie. Le Maire signale qu'une écluse va bientôt être mise en place provisoirement et à titre expérimentale, à l'entrée Est de la commune (entrée en direction de Bischwiller. Cet aménagement doit inciter les automobilistes à ralentir leur vitesse en entrée d'agglomération.
- Opération de voirie 2014. Le Maire donne connaissance du programme des nouvelles opérations de voirie envisagées par la Communauté de communes de la Région de Haguenau pour l'année 2014, à savoir : trottoir rue de Batzendorf et Sécurisation route de Bischwiller/rue de Batzendorf.

COMMUNIQUE DU DEPUTE MAIRE CLAUDE

Mes Chers Concitoyens,
Les fêtes de fin d'année approchent. Elles sont pour la plupart d'entre nous synonymes de joies, de retrouvailles, d'instants de plaisirs familiaux.
Face à la crise qui nous frappe, nous devons rester optimistes, avoir de l'audace et la volonté de continuer à nous battre.
Relevons les défis du quotidien en envisageant l'avenir avec courage et confiance !
Œuvrer en faveur d'une société plus juste et plus prospère, tel est le sens de mon engagement politique.

La Semaine du goût :

Une initiative bien ancrée

C'est lors de la 24e édition de la Semaine du goût qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre, que la classe de CM1/CM² de Niederschaeffolsheim a bénéficié d'une « leçon de goût » le mardi 15 octobre.

La boulangerie Parré et le traiteur Marc Paulus se sont associés à cette manifestation. Après un goûter copieux offert par la boulangerie Parré, les enfants ont effectué une visite du fournil et ont découvert comment on fabriquait le pain et les viennoiseries. Ils ont pu s'initier à la confection des petits pains au chocolat et à la décoration des muffins.

Un délicieux baeckeoffe

Ils se sont ensuite rendus chez le traiteur Marc Paulus afin de goûter à différentes spécialités alsaciennes, telles que la charcuterie, les saucisses de pommes de terre, la tarte flambée. Ils ont déjeuné sur place et ont dégusté un délicieux baeckeoffe offert par le traiteur et pour le dessert un yaourt offert par la Ferme Adam de Wahlenheim.

Cet événement a pour objectifs : d'éduquer au goût les consommateurs, notamment les enfants, d'éduquer à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs, d'informer de manière pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités ; d'informer sur les métiers de bouche ; de transmettre des savoir-faire et d'encourager les comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable.

Au moment du départ, le traiteur Marc Paulus a remis à chaque enfant un cadeau rappelant cette journée consacrée à l'éducation du goût.

Sécurité routière : Réunion d'information pour la mise en place d'une écluse route de Bischwiller.

Les riverains, en sortie Est de la route de Bischwiller, ont été conviés vendredi 20 décembre à une réunion d'information concernant la mise en place d'une écluse en entrée de village. Cet aménagement expérimental aura notamment comme objectif de réduire les vitesses et éventuellement avoir un impact sur le trafic des poids lourds. Le maire Fernand Vierling commenta la précédente réunion avec les services du département et de la Communauté de communes de la Région de Haguenau et exposa le projet de mise en place d'une écluse. Un échange avec les riverains permit de répondre à leurs diverses interrogations. Une demande permettant de sécuriser les trottoirs a été soulevée et pourra trouver une réponse par la mise en place de portiques à fleurs afin que les poids lourds n'empiètent plus sur ceux-ci.

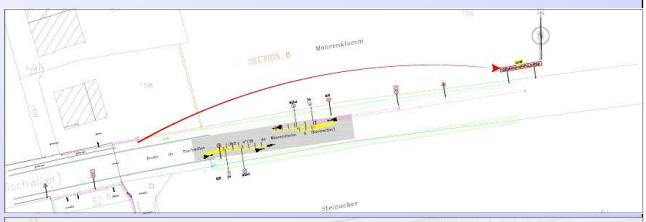

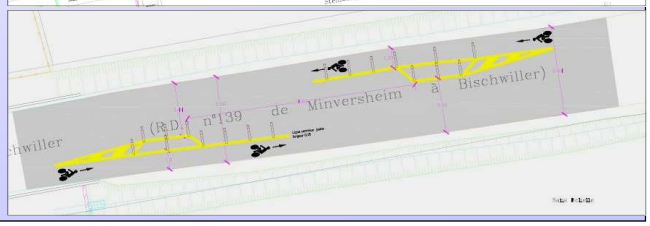

STURNI

Dans le cadre de mon mandat législatif, ma priorité est d'être à l'écoute de mes concitoyens. Homme d'action, vous pouvez compter sur ma détermination pour défendre les valeurs et les intérêts de notre territoire.

Avec mon équipe parlementaire, nous vous accueillons au sein de ma permanence située 2 rue de la Romaine à HAGUENAU. N'hésitez pas à prendre RDV au 09.67.23.79.51.

A chacun d'entre vous, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Fròlische Winàcht an Alli und viel Gleck ver's Neie Johr !

Les Sapeurs-pompiers fêtent leur patronne

Samedi 30 novembre, rendez-vous était donné aux sapeurs-pompiers de Niederschaeffolsheim, actifs et retraités accompagnés de leurs conjoints et des élus locaux, pour se retrouver à la salle festive de l'Espace sportif et culturel pour fêter leur patronne Sainte Barbe.

Après l'office religieux célébré par le père Justin Kette, les membres de l'amicale des Sapeurs-pompiers et les élus se sont donc retrouvés à la salle festive pour partager un moment de convivialité autour d'une bonne table préparée par le restaurant A la Fleur d'Or. Le président de l'amicale, Jean Pierre Furst adressa les mots de bienvenue à l'assemblée et dressa le bilan des activités de l'amicale. C'est le chef de section, le lieutenant Joseph Ohlmann qui dans son discours rappela les principales interventions de l'année écoulée. En l'absence du maire, Patrick Geist, adjoint au maire, s'adressa aux sapeurs pompiers en rappelant la nécessité de la formation pour l'exercice de leur mission, il était également chargé de lire le mot du maire qui remercia les sapeurs-pompiers pour leurs interventions et leur engagement au service de la collectivité. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs pompiers.

Les récipiendaires et promus :
Le major honoraire André Wartzolff fut nommé lieutenant honoraire. Le sergent chef Patrice Nonnenmacher, médaille de vermeil (25 ans de service) fut nommé adjudant honoraire. Le caporal chef Jean-François Nicolardot fut nommé sergent. Le sapeur Déborah Ohlmann fut nommé caporal et le sapeur Wendy Ohlmann s'est vu attribuer le diplôme d'équipier secourisme niveau 2. Un trophée souvenir a été remis au caporal chef Martin Lanoix et au sergent chef Patrice Nonnenmacher qui ont décidé de mettre un terme à leur carrière.

La soirée s'est ensuite poursuivie autour du repas entrecoupé par les prestations de l'orchestre jusque tard dans la nuit.

FETE DE NOËL DES SENIORS

Un moment de franche convivialité

Dimanche 8 décembre, la municipalité et le CCAS de Niederschaeffolsheim ont invité les seniors de la commune au traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé à la salle festive de l'Espace sportif et culturel.
La salle a été préparée par les membres du conseil municipal et un magnifique sapin y a été installé. C'est après la messe que les convives – environ 215 personnes – se sont retrouvés pour déguster un excellent pot-au-feu préparé par un traiteur de la localité.

Retrouvailles
Le maire Fernand Vierling a accueilli les convives en saluant tout particulièrement les nouveaux venus de la classe 1948. Il informe que les personnes malades ou dans l'incapacité de se déplacer ou encore hospitalisé n'ont pas été oubliées, un colis leur a été distribué.
Le vice-président du conseil général Jean Paul Wirth, s'adresse également à l'assistance en rappelant l'intérêt de ces moments de retrouvailles et de convivialité tout en souhaitant de passer d'agréables fêtes de fin d'année.
Un montage photos retraçant les faits marquants de la vie communale fut également projeté et notamment les photos de la fête de Noël 2012, ainsi que les maisons fleuries. Cet après-midi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et agréable et certaines personnes n'ont pas hésité à faire quelques pas de danse. Ce fut l'occasion de se rencontrer et d'échanger de bons souvenirs. Les invités étaient ravis de cette rencontre et se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine.

Un Noël pour les jeunes footballeurs

Le Football Club de Niederschaeffolsheim a tenu, comme chaque année, à organiser une fête de Noël pour la section jeune.

Le Football club de Niederschaeffolsheim (FCN) a convié, samedi 14 décembre, tous les jeunes footballeurs allant de la catégorie U9 à U13 soit environ 50 joueurs, à se rencontrer à la salle festive de l'Espace sportif et culturel de Niederschaeffolsheim pour la fête de Noël.

Des discours et des cadeaux

L'encadrement de ces jeunes footballeurs est assuré par les éducateurs et dirigeants du club, Franck Houth et Jean-Claude Foehr pour les U9, Guy Friker et Claude Furst pour les U11, Dimitri Faudel, Anthony Steinmetz et Pascal Steinmetz pour les U13.

Le président du FCN Eric Wolff et le responsable de la section jeunes Charles Speisser ont félicité les équipes d'encadrement pour leur dévouement envers ces jeunes, ce qui n'est pas toujours facile.

Le président a également tenu à remercier la municipalité pour le soutien envers le club de football et a adressé à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

La parole a ensuite été donnée à Patrick Geist, adjoint au maire, qui s'est adressé aux jeunes joueurs en les félicitant pour la pratique de leur sport favori et a rappelé les bienfaits du sport pour l'épanouissement personnel.

Il a également insisté sur la notion de fair-play qui doit régner sur les terrains de sport en général. Il a remercié aussi l'équipe dirigeante ainsi que tous les éducateurs pour le travail et leur engagement envers les jeunes.

Les joueurs ont reçu des cadeaux de Noël et ont pu prendre un chocolat chaud et des bredele. Tous les sportifs, dirigeants, éducateurs ont ensuite posé pour la photo souvenir.

AVANCEMENT DES ETUDES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le bureau d'étude VIDAL consultants travaille actuellement avec la commune afin de réaliser le diagnostic qui servira de base de travail à la suite des études. Le diagnostic constitue l'une des pièces réglementaires du Plan Local d'Urbanisme. Il complète le rapport de présentation qui s'appuie sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, de surfaces agricoles, de développement forestier, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, de commerce, d'équipements et de services.

Le dossier est consultable en Mairie aux heures d'ouvertures habituelles et est alimenté en fonction de l'avancement des études.

La veillée de Noël

L'auberge qui affichait « complet »

Cela devient maintenant une tradition, le soir du 24 décembre, lors de la messe de la nativité, les enfants de la Paroisse Saint-Michel de Niederschaeffolsheim, accompagnés des jeunes se préparant aux différents sacrements et de leurs catéchistes, ont à nouveau merveilleusement interprété la crèche vivante. Cette année, pour ne pas tomber dans la routine, une nouvelle scénette a été interprétée. Différents figurants, très fidèles à cette manifestation, étaient ravis de reproduire l'histoire d'un couple (Marie et Joseph) dont la femme était sur le point d'accoucher et que les aubergistes de la place ne voulaient pas accueillir, leur établissement affichant "COMPLET". Monsieur l'aubergiste, ayant eu des regrets spontanés, leur proposait de les héberger dans son étable....L'histoire de la naissance de Jésus, ayant lieu dans cet endroit peu enviable, fut relatée dans son intégralité et pour donner un caractère authentique à cette scène très connue, arrivaient à leur tour les anges, les bergers ainsi qu'un âne, des moutons, une chèvre, un chien qui donnaient même une touche campagnarde à cette manifestation qui se passe dans l'ambiance féérique de la nuit de Noël et qui attire au fil des ans, des fidèles venus de près et de loin. La messe de la nativité a été célébrée par le Père Justin. Devant une assistance émerveillée, le conseil de Fabrique a remercié les différents intervenants et leur a souhaité un Joyeux Noël.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

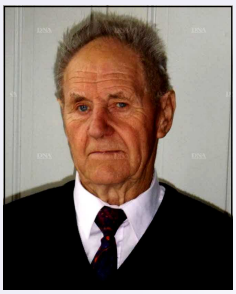

80 ANS
Jérôme OHLMANN

Le 17 octobre 2013

80 ANS
Elise STEINMETZ
née MATHIAS

Le 19 octobre 2013

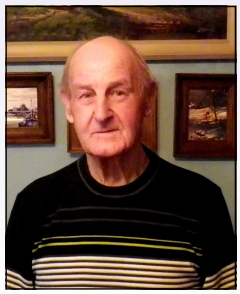

80 ANS
Raymond WALLIOR

Le 4 novembre 2013

80 ANS
Albert GRUBER

Le 2 décembre 2013

85 ANS
Antoinette BREGER

Le 15 juillet 2013

85 ANS
Germaine BAUER
née STEINMETZ

Le 6 octobre 2013

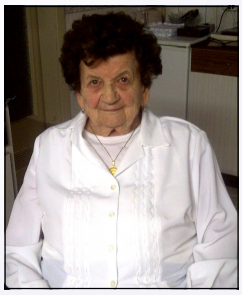

90 ANS
Jeanne GRUBER
née DIETRICH

Le 22 décembre 2013

Le Noël du Cercle Saint Michel

Le CSMN a organisé sa traditionnelle fête de Noël le samedi 21 décembre 2013.
Les plus jeunes (U7, U9 et U11) ont participé à une après-midi ludique et gourmande autour des paniers sur le thème du conte : «les Cinq Légendes».

Après leur match de coupe, les benjamines (U13) et les minimes garçons (U15) sont venus partager le goûter et bien sûr, le Père Noël est passé avec son ‘‘magnifique‘‘ traineau distribuer une écharpe à chaque enfant.
Pour que la fête soit complète, les adultes s’en sont mêlés. Les 11 équipes de basket, les membres de la section Gym’aéro, les autres membres du club et leur entourage se sont retrouvés pour le dîner.

Lors de cette soirée, le Président a remercié les entraineurs, l’arbitre et l’ensemble des bénévoles pour leur engagement au sein de l’association.

ETAT CIVIL 2013

NAISSANCES

Lou VOLGRINGER	le 26 janvier
Alexandre JAGGI	le 18 février
Nelly PURSEIGLE	le 30 mars
Eléa DEIS	le 11 avril
Julie Myriam STEINMETZ	le 16 avril
Valentin Mathieu Clovis BELOT	le 17 mai
Matteo Thomas ALLARD	le 4 juin
Airley Rémy John LOBOTOU	le 08 juin
Hugo BERNHARD	le 18 juillet
Juliette Lola Cloé KREBS	le 13 août
Antonie BERARIU	le 13 août
Cheick-Oumar KONE	le 10 septembre
Baptiste Daniel PORTE	le 26 septembre
Tristan WOLFF COTTIER	le 17 octobre
Morgane BARBIER	le 29 octobre
Célian Joseph KOLOMYTZEFF	le 20 novembre
Théo JUNG	le 24 novembre
Lucas Alain Bruno MALISZEWSKI	le 22 décembre

MARIAGES

Le 2 mars
Thomas JOST
& Estelle HEINRICH

Le 25 mai
Christophe WERLE
& Maria de Lourdes TORRES NAVARRETE

Le 6 juillet
Grégory GLAD
& Alexandra BESNARD

Le 28 juin
Michel GRESS
& Marie-Paule MULLER

Le 13 juillet
François HOLTZER
& Denise REHEISSEN

Le 10 août
Michel GLATH
& Valérie STEPHAN

Le 17 août
Olivier ROTH
& Estelle BECHTEL

Le 24 août
Marc MAURER
& Céline KELLER

Le 31 août
Joël BERGMANN
& Marion EBY

DECES

Bernard NONNENMACHER
décédé le 8 février à l'âge de 48ans
Murielle Odile FALK née BOURHIS
décédée le 9 février à l'âge de 49 ans
Marie Madeleine BURGER née BREGER
décédée le 10 février à l'âge de 85 ans
Marie Jeanne MEYER née ZITVOGEL
décédée le 30 mars à l'âge de 80 ans
Marie Amélie PETER née ZITVOGEL
décédée le 8 avril à l'âge de 81 ans
Robert MISCHEL
décédé le 12 avril à l'âge de 72 ans
Pierre KIEFFER
décédé le 15 juin à l'âge de 59 ans
Cécile Joséphine ZITVOGEL née STEINMETZ
décédée le 3 juillet à l'âge de 92 ans
Roland BURGER
décédé le 16 août à l'âge de 62 ans
Geneviève LAGEL née REBMANN
décédée le 19 août à l'âge de 96 ans
Alphonse LANG
décédé le 28 août à l'âge de 74 ans
Jean Paul KRUTH
décédé le 27 octobre à l'âge de 66 ans

Les jubilaires de l'an 2013

75 ans

GEBHART Joseph	*16 février*
BREGER Joséphine née KOESSLER	*29 mars*
SCHNEIDER Denise née LANG	*05 septembre*
BOLLEY Joséphine née WOLFF	*18 octobre*
MORETTI Joséphine née KRUTH	*23 novembre*
KREUTHER Antoinette née WOLFF	*18 décembre*

80 ans

BREGER René	*12 janvier*
STEINMETZ Alphonse	*15 février*
SCHNEIDER Léon	*19 mars*
WALLIOR Jeanne née KLEIDERER	*07 septembre*
OHLMANN Jérôme	*17 octobre*
STEINMETZ Elise née MATHIAS	*19 octobre*
WALLIOR Raymond	*04 novembre*
GRUBER Albert	*02 décembre*

85 ans

BREGER Antoinette	*15 juillet*
CLAUS Michel	*28 septembre*
BAUER Germaine née STEINMETZ	*06 octobre*

90 ans

SALAGNAC Marius	*20 avril*
BASTIAN Angèle née KOEGER	*29 mai*
GANGLOFF Roger	*26 juillet*
GRUBER Jeanne née DIETRICH	*22 décembre*

Noces d'Or en 2013

Le 26 avril	*BOOS Lucien & KOENIG Monique*
Le 10 mai	*GEBHART Joseph & FUCHS Lucie*
Le 31 mai	*STEINMETZ André & GEBHART Mariette*
Le 14 juin	*VOEGELE Paul & KREUTHER Marie Thérèse*
Le 18 octobre	*BARDOL René & MOSSER Odile*

Les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 seront marquées par deux grandes innovations.

Les électeurs de toutes les communes de plus de 1000 habitants éliront leurs conseillers municipaux selon le même mode scrutin. Ce mode de scrutin, qui impose le respect du principe de parité aux listes de candidats, était jusqu'alors réservé aux seules communes de plus de 3500 habitants. Cette modification, introduite par les lois organique et ordinaire du 17 mai 2013, concerne 6550 communes. Les électeurs désigneront, à l'aide d'un seul bulletin de vote, leurs conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre. Prévue par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (communautés de communes). Jusqu'alors, les représentants des communes au sein de ces EPCI étaient élus par les membres du conseil municipal. Les lois organique et ordinaire du 17 mai 2013 ont déterminé deux modes de scrutin, selon que la commune compte moins de 1000 habitants, ou 1000 habitants et plus.

Les communes de 1000 habitants et plus

Les lois du 17 mai 2013 abaissent de 3500 à 1000 le seuil pour l'application du scrutin à la proportionnelle. Ainsi, le mode de scrutin pour les communes de 1000 habitants et plus est le scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Depuis la loi du 31 janvier 2007, ces listes doivent respecter le principe de parité : elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme. Les listes d'adjoints au maire élus par le conseil municipal sont également soumises à une obligation de parité.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Les conseillers communautaires représentant les communes de 1000 habitants et plus au sein des organes délibérants des EPCI sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.